

Val de Loire wifi public

DES DONNÉES AUX INDICATEURS



Au sein du réseau Val de Loire wifi public, après une première authentification, l'utilisateur est reconnecté automatiquement lorsqu'il passe d'un site touristique à un autre.

Les bornes wifi permettent de recueillir ces données de connexion qui vont être anonymisées et traitées. Aucune donnée nominative n'est transmise ni vendue à des tiers.



Restitution des données aux gestionnaires de site et aux financeurs

Les données sont restituées aux gestionnaires de site et aux financeurs sous la forme de statistiques consultables dans l'outil Data Val de Loire (voir au verso). Remontant automatiquement des bornes à J-1, elles concernent le nombre de visiteurs connectés, leur origine géographique, la durée d'étape, les parcours sur le territoire, etc. Data Val de Loire comporte de nombreux paramètres et outils (sous forme de tableaux de bord et de cartes). Chaque vue est paramétrable en sélectionnant une période, des horaires, le type de visiteurs (résidents, touristes français, touristes étrangers...), etc.



Conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Val de Loire Numérique a conduit une large réflexion pour respecter les recommandations de la CNIL* en matière de données personnelles. Une charte d'utilisation a été rédigée spécifiquement afin que l'utilisateur puisse exercer son droit d'opposition à la collecte et au stockage de ses données personnelles.

Par ailleurs, le délégué à la protection des données de Val de Loire Numérique a été intégré au projet Val de Loire wifi public dès l'origine afin de garantir la conformité des traitements internes.

La responsabilité de la conformité au RGPD est portée par Val de Loire Numérique. La sécurisation renforcée des bases de données qui contiennent toutes ces informations vient conforter la démarche de protection de celles-ci.



En cas d'enquête judiciaire

Val de Loire Numérique assurera, via son prestataire QOS Telecom, la communication des données que les autorités publiques pourraient requérir dans le cadre d'une commission rogatoire. Vous êtes ainsi dégagé de toute responsabilité quant au stockage et à la production des éléments de traçabilité des utilisateurs du service Val de Loire wifi public.

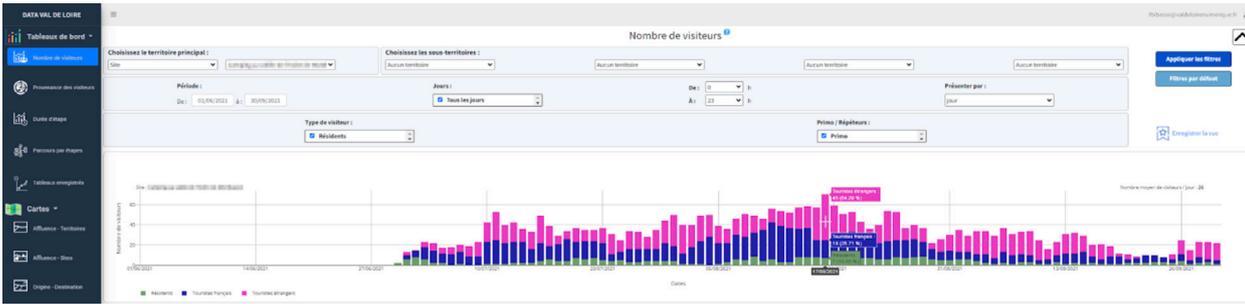
*CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés



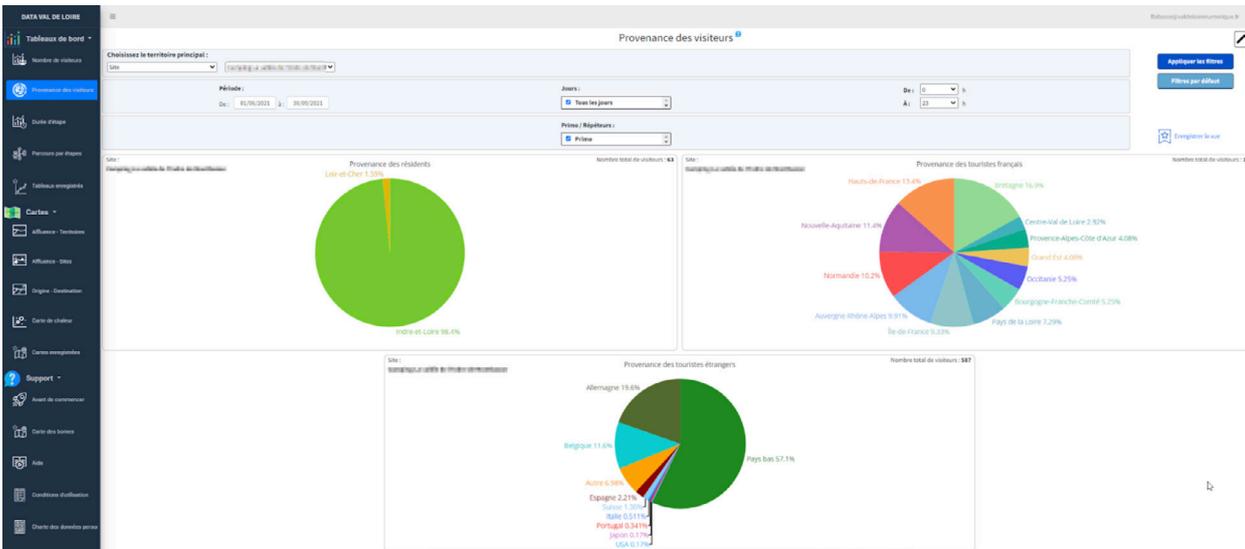
La plateforme Data Val de Loire

Quelques exemples de vues possibles

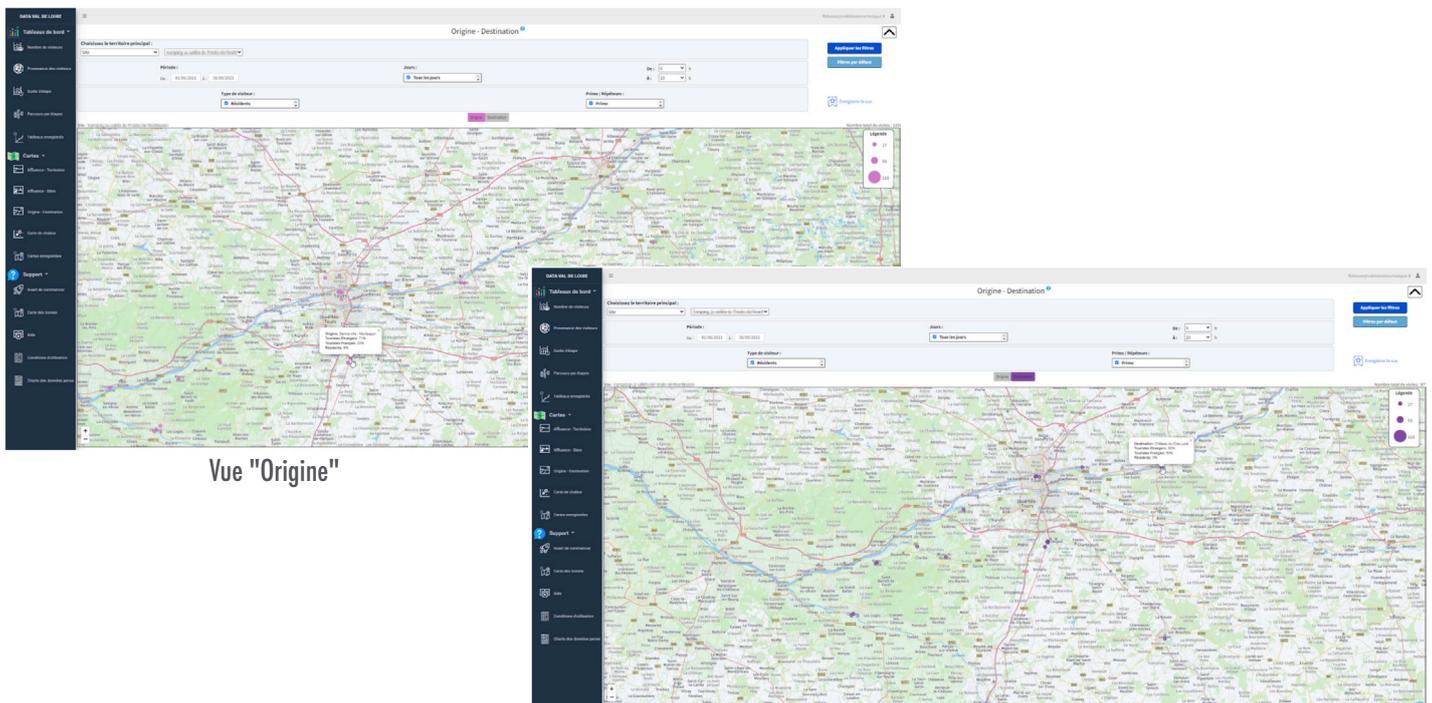
1. Tableau de bord "Nombre de visiteurs" sur une période donnée
En rose les touristes étrangers, en bleu les touristes français, et en vert les résidents (habitants du Loir-et-Cher ou d'Indre-et-Loire)



2. Tableau de bord "Provenance des visiteurs" sur la même période



3. Carte "Origine - Destination" des visiteurs (l'origine correspond au lieu où ils étaient avant de venir sur votre site, la destination étant celui où ils se rendent après). On obtient une vue "Origine" et une vue "Destination". Quand on clique sur un point d'origine ou de destination, cela affiche la répartition des visiteurs par provenance (résidents, touristes français ou touristes étrangers).



Vue "Origine"

Vue "Destination"